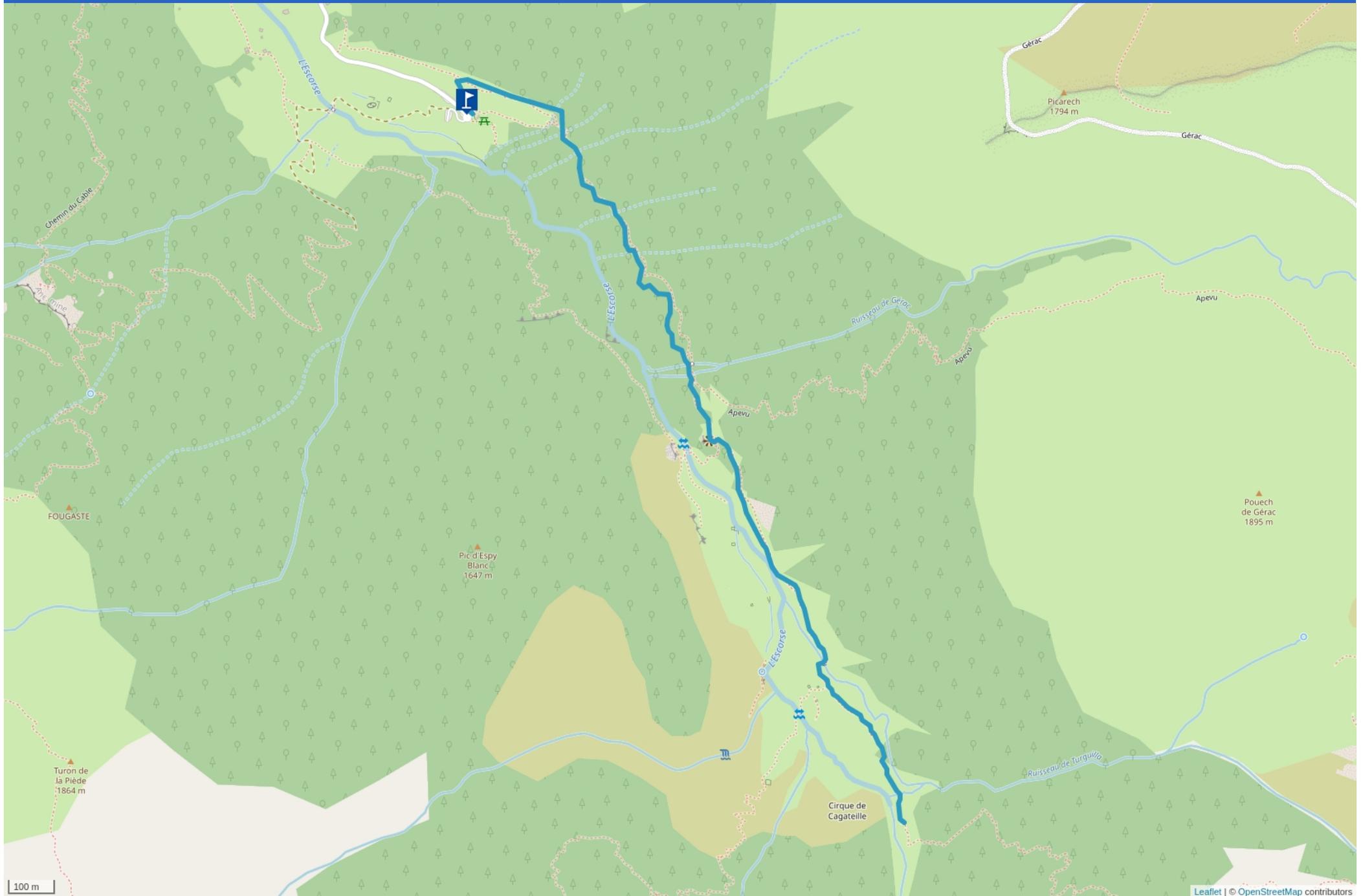


LE CIRQUE DE CAGATEILLE



Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labelisation-des-itineraires-pr



Mise à jour le 02/04/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par www.cirkwi.com

Le cirque de Cagateille

Proposé par : **Office de tourisme Couserans Pyrénées**

Validé par la FFRandonnée
"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage
d'activités touristiques qui vous fait
voyager" www.cirkwi.com/circuit/664891



Départ : Parking du cirque de Cagateille - 09140
USTOU

 4.35 km

 1h30

Très facile 

 maxi 1231 m  140 m

 mini 1030 m  140 m

En famille, allez à la découverte de ce paradis d'eau et de verdure entouré de montagnes enneigées.

TOPO/PAS À PAS

1/ aire de départ du cirque de Cagateille. 0.00 -

Monter à gauche par le sentier bien marqué qui progresse en sous-bois en franchissant plusieurs ruisseaux avant de déboucher sur le fond du cirque relativement plat ; la vue s'ouvre vers le

2/ Cirque de Cagateille 0.50 -

franchissez la passerelle, vous êtes au beau milieu du cirque (retour par le même itinéraire)

PÉRIODE D'OUVERTURE

Du 01/01 au 01/12.

Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.

www.ffrandonnee.fr/la-federation/espace-professionnels/labellisation-des-itineraires-pr

Sous réserve de conditions d'enneigement.

NATURE DU TERRAIN

Terre

RÉFÉRENCES TOPO GUIDES ET CARTOGRAPHIQUES

Références cartographiques :

TPP 25 IGN 20480T Aulus les Bains -Mont Valier

CONTACT

Téléphone : 05 61 96 26 60

Email : contact@tourisme-couserans-pyrenees.com

Site web : <https://www.tourisme-couserans-pyrenees.com/>

COMPLÉMENTS D'ACCUEIL

Vous êtes au cœur du Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises.

Nous vous encourageons à adopter un comportement responsable dans ce milieu fragile et partagé.

- Rester sur les sentiers et emporter ses déchets.
- Observer la flore sans la cueillir.
- Rester discret, pour les animaux sauvages.
- Dans les zones d'estive, penser à refermer les clôtures et barrières. Ne pas approcher ni nourrir les animaux. Si un Patou (chien de protection des troupeaux) s'approche de vous, écarter-vous lentement et calmement. Pas de grands gestes ni de cris, même s'il aboie, car il vous considérerait comme une menace. S'il vous suit, ignorez-le.
- La baignade dans les lacs est déconseillée. La crème solaire (même bio !) et autres cosmétiques sont source de pollution dans ce milieu fragile.
- Le bivouac est autorisé, mais seulement entre 19h et 9h, et à plus d'une heure de marche d'un parking.
- En période de sécheresse tout feu est interdit. Dans les autres cas, les feux sont autorisés seulement à plus de 200m d'une forêt. Préférer les réchauds aux foyers naturels.
- En cas de rencontre, très peu probable, avec un ours (qui cherche à tout prix à nous éviter) : manifestez-vous calmement, éloignez-vous progressivement, et ne courez pas.



Mise à jour le 02/04/25 par Office de tourisme Couserans Pyrénées et généré par www.cirkwi.com